

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mai 2025

LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 1437)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 105

présenté par
Mme Batho

ARTICLE 2

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Compléter l'alinéa 16 par les mots :

« selon le conseil scientifique de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli. Se justifie par son texte même.